

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Phenol
FDS-nombre : 000000021444
Type de produit : Substance
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.
Nom Chimique : phénol
No.-Index : 604-001-00-2
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119471329-32

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Téléphone : (49) 5137-999 0
Téléfax : (49) 5137-999 123
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com
Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 3 - Oral(e)
H301 Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Dermale
H311 Toxique par contact cutané.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation
H331 Toxique par inhalation.
Corrosion cutanée Catégorie 1A
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

P304 + P340	avec beaucoup d'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Peut être mortel en cas d'inhalation, d'absorption par la peau ou d'ingestion. Peut provoquer des effets neurotoxiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
phénol	108-95-2 604-001-00-2 01-2119471329-32 203-632-7	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Muta. 2; H341 STOT RE 2; H373	100 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administrer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Les sauveteurs doivent porter des vêtements et des gants de protection lorsqu'ils s'occupent de patients dont la peau a été contaminée par du phénol. Retirez rapidement les vêtements contaminés, puis rincez ou essuyez les zones qui ont été exposées immédiatement et à plusieurs reprises à l'aide de polyéthylène glycol de faible masse molaire (PEG 300 ou PEG 400) qui peut être dilué à 50 % afin de faciliter l'application. Continuez le traitement jusqu'à ce qu'il ne reste aucune odeur détectable de phénol. Si vous n'avez pas de PEG à votre disposition, vous pouvez utiliser une solution de glycérine. Si aucun de ces deux produits n'est disponible, rincez la personne sous une douche avec un jet fort pour réduire l'absorption du phénol. Une faible quantité d'eau ne ferait que diluer le phénol et étendre la zone d'exposition. Une fois que la personne est passée sous une douche à haute pression, sa peau doit être lavée avec du savon et de l'eau pendant au moins 15 minutes. La décontamination doit commencer dès que possible afin de réduire au minimum l'absorption de phénol. Mettez les vêtements et les effets personnels contaminés dans un sac double. Les patients qui ont été légèrement exposés et ne présentent aucun symptôme pendant 2 à 4 heures peuvent partir après avoir été avertis qu'ils doivent demander une aide médicale rapidement en cas d'apparition de symptômes.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à grande eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 30 minutes. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Un examen médical immédiat est requis.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent être retardés.

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Produit sec

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Vapeurs/gaz toxiques
oxydes de carbone (CO, CO₂).
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.
Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.
Éviter la peau sans protection
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Enlever toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Enlever toute source d'ignition.

Protection individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire autonome.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Ne pas respirer les vapeurs. Tous les cas d'exposition requièrent un traitement médical par un spécialiste. Prévoir un blindage ou une aspiration. Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi. Porter un équipement de protection individuel. Protéger de la lumière.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit chaud dégage des vapeurs combustibles. Éviter les mélanges de gaz inflammables. Utiliser le produit seulement dans un système fermé. Ne pas fumer. Ce produit est inflammable mais ne s'enflamme pas facilement. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène:

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Éviter une exposition directe au soleil. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Protéger de la chaleur et du froid extrêmes. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
phénol	EU ELV STEL	16 mg/m3 4 ppm		Indicatif
phénol	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
phénol	EU ELV TWA	8 mg/m3 2 ppm		Indicatif
phénol	INRS (FR) VME	7,8 mg/m3 2 ppm		Règlement impératif (VRC)
phénol	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
phénol	INRS (FR) VLE	15,6 mg/m3 4 ppm		Règlement impératif (VRC)

STEL - Valeur limite à courte terme

SKIN_DES - Désignation de la peau :

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	End-use / Impact	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarks
phénol	Travailleurs / Aigu - effets locaux		16 mg/m3	Inhalation	
phénol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1,23mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
phénol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		8 mg/m3	Inhalation	
phénol	Consommateurs / Long terme - effets		0,32 mg/m3	Inhalation	

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

	systemiques				
phénol	Consommateurs / Long terme - effets systemiques		0,4mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
phénol	Consommateurs / Long terme - effets systemiques		0,4mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartment de l'environnement / Valeur	Remarques
phénol	Eau douce: 0,0077 mg/l	Assessment factor: 10
phénol	Eau de mer: 0,00077 mg/l	Assessment factor: 100
phénol	Sédiment d'eau douce: 0,0915 mg/kg dw	
phénol	Sédiment marin: 0,00915 mg/kg dw	
phénol	Sol: 0,136 mg/kg dw	Assessment factor: 1000
phénol	Station de traitement des eaux usées: 2,1 mg/l	Assessment factor: 10

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit.

S'assurer que les systèmes de rinçage des yeux et les douches de sécurité soient situés près de la place de travail.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Écran facial

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	solide ou liquide
Couleur	:	incolore à rose clair
Odeur	:	douce aromatique
poids moléculaire	:	94,11 g/mol

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Point/intervalle de fusion	:	40,9 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	181,1 °C
Point d'éclair	:	79 °C Méthode: coupelle fermée
Inflammabilité (solide, gaz)	:	combinaison modérément inflammable .
Température d'inflammation	:	715 °C
Température d'auto-inflammabilité	:	595 °C
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Limite d'explosivité, inférieure	:	1,7 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	:	8,6 % (v)
Pression de vapeur	:	0,26 hPa à 20 °C
Densité	:	1,05 g/cm ³ à 50 °C
pH	:	< 6
Hydrosolubilité	:	84 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow 1,47

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.
Protéger de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des bases fortes et des agents d'oxydation.

Nitrobenzène

Aldéhydes

Conserver à l'écart des métaux.

Produits caoutchouteux

Peut attaquer les matières plastiques.

Halogènes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 340 - 530 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 660 - 707 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Rat

Valeur: 316 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Résultat: Provoque des brûlures.
Classification: Corrosif

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.
Classification: Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test de Maximalisation
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée:

Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
LOAEL: 1,8 mg/kg
Note: Toxicité subaiguë

Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation
Durée d'exposition: 14 jr
NOAEL: 0,096 mg/l

Espèce: Lapin
Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 18 jr
NOAEL: 130 mg/kg
Note: Toxicité systémique

Espèce: Lapin
Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 18 jr
NOAEL: 260 mg/kg
Note: Effets locaux

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Note: Des tests in-vitro ont montré des effets mutagènes.

Note: Les tests in vivo ont montré des effets mutagènes

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

Des les toutes petites quantités du produit fondu peuvent pendant le contact avec l'épiderme dans la courte durée provoquer le décès (le produit fondu est absorbé par l'épiderme expressivement vite que les produits solides cristallins).

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Cause des lésions aux organes suivants : foie, reins.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Peut provoquer des effets neurotoxiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 24 - 36 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50

Essai en statique

Espèce: Carassius auratus (Poisson rouge)

Valeur: 44,5 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Taux de croissance

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: 61,1 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorganismes:

CE50

Inhibition de la croissance

Espèce: Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)

Valeur: 244 mg/l

Durée d'exposition: 6 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 12 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: OCDE 301 C

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : Valeur: 2.300 mg/g
Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 1671
Description des marchandises : PHÉNOL SOLIDE
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : II
Code de classification : T2
Numéro d'identification du danger : 60
Étiquettes ADR/RID : 6.1

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Dangereux pour
l'environnement : non

IATA

UN Numéro : 1671
Description des
marchandises : Phenol, solid
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 6.1

IMDG

UN Numéro : 1671
Description des
marchandises : PHENOL, SOLID
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 6.1
No EMS Numéro : F-A, S-A
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166

Pays	Numéro de téléphone
Lettonie	+37167042473
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

			Giftinformation);+46104566786
Italie	n'est disponible	Royaume Uni	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

Phenol

33517H-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

phénol	:	H301 + H311 + H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
		H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
		H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
		H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.